

Objectif compétences PME!

Les quatre centres de formation cités en en-tête assurent respectivement dans leur canton (AvenirFormation - Jura, CIP - Berne, CEFNA - Neuchâtel et Perform - Vaud) la mission de maintien et de développement des compétences professionnelles en collaboration étroite avec les entreprises. Dans le cadre de leurs activités, ils ont constaté la difficulté pour les PME de mener en interne une véritable politique de formation, notamment par faute de moyens et d'outils, notamment en termes d'analyse du besoin.

Fort de ce constat, ces centres ont monté un projet d'analyse du besoin de formation pour les PME reposant sur les principes suivants :

- l'intégration du projet dans le programme 2012-2015 de la LPR, dans le domaine « Économie » dont l'articulation est le *renforcement des systèmes industriels, renouvellement des compétences et des savoir-faire* ;
- une démarche simple, réalisable dans un temps réduit ;
- l'utilisation d'un outil accessible et transférable dans différents contextes ;
- des analyses déclinées en intra- et inter-entreprises, ciblant soit les besoins des divers niveaux hiérarchiques dans une même entreprise ou les besoins de différentes entreprises dans un domaine donné ;
- un collège réunissant des experts issus de l'économie, de l'industrie, du politique, de la formation des adultes, des services publics, de l'insertion, etc. pour une analyse et une synthèse des données récoltées ;
- la rédaction d'un rapport destiné aux organes de promotion économique représentés par arcjurassien.ch ;
- la création d'un réseau d'entreprises et d'institutions réunis autour de la question de la formation continue professionnelle dans l'Arc jurassien.

La méthode d'analyse est la TGN (Technique de Groupe Nominal). Cette technique est une approche plus structurée que le *brainstorming* pour générer une liste d'options et la limiter ensuite afin de cibler la ou les meilleures opportunités.

L'objectif est de mener dans chaque canton (BE, JU, NE et VD) une dizaine d'actions d'analyse du besoin entre 2015 et 2016. Le projet étant financé par la LPR et les centres de formations partenaires, le coût incombant aux entreprises est uniquement celui du temps consacré par les collaborateurs désignés par la démarche, soit environ une journée de travail en groupe et une heure de travail individuel pour répondre à un questionnaire en ligne.

Le projet déposé par les centres de formation a été validé par arcjurassien.ch et il entre maintenant en phase de réalisation. Des projets pilotes vont être menés en mai et juin 2015. Les démarches dans les entreprises de l'Arc jurassien devraient débuter en septembre.

Les entreprises intéressées à participer au projet peuvent obtenir plus d'informations en s'adressant à :

CEFNA

Sylvie Corthésy Delacroix
Maladière 62
2000 Neuchâtel
032 886 31 52
sylvie.corthesy@rpn.ch